



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

PROGRAMME C2D & SPORT « CAPITALES REGIONALES »
CELLULE LOCALE DES PROJETS



AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 01 /AMI/CUG/CLP/2026 DU
~~02 JUL 2026~~ POUR LA PRESELECTION DES CONSULTANTS INDIVIDUELS POUR LE SUIVI ET
LE CONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE REALISATION DE DOUZE (12) FORAGES
SOLAIRES SUR LES SITES DES KIOSQUES A EAU DANS LA VILLE DE GAROUA DANS LE
CADRE DE LA DEUXIEME PHASE DU PROGRAMME C2D URBAIN CAPITALES
REGIONALES 1 « CR1.2 »

1. Objet de l'avis de sollicitation à manifestation

Dans le cadre de la deuxième phase du Programme C2D Capitales Régionales « CR1.2 », le Maire de la ville de Garoua, Autorité contractante, lance cet Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), pour le suivi et le contrôle technique des travaux de réalisation de douze (12) forages solaires sur les sites des kiosques à eau, réalisés dans les arrondissements de Garoua 1 et 2 par le programme C2D capitales régionales phase 1, qui sont non fonctionnels par manque de ressources en eau pour les alimenter.

2. Financement

Les prestations seront financées par les Fonds C2D Capitales Régionales 1, phase 2 « CR1.2 », objet de la convention N° CCM 1822 01 L du 12 juin 2024.

3. Consistance des prestations

Le Consultant individuel travaille sous la responsabilité directe de l'Ingénieur du marché et du Chef Service du marché. Ses prestations concernent principalement le contrôle technique et socio-environnemental de l'exécution des travaux qui se présentent comme suit :

- L'approbation du projet d'exécution ;
- Les implantations des forages à réaliser ;
- La validation des chronogrammes hebdomadaires et mensuels des travaux ;
- Le suivi et le contrôle technique de l'exécution des travaux dans leur ensemble ;
- La réception des équipements du forage y compris les panneaux solaires et leurs accessoires ;
- La participation aux essais géophysiques et hydrogéologiques, suivi de la validation de toutes les études y relatives (études géophysique, hydrogéologique, hydrologique, etc) ;
- La vérification et la validation des essais de pompages, des analyses physico-chimiques et bactériologiques ;

- La vérification des mesures de sécurité dans le chantier et les règles de protection socio-environnementale ;
- L'élaboration des constats quotidiens de travaux ;
- La vérification et la validation des attachements ;
- Le vérification et validation des décomptes de l'entreprise ;
- La production des procès-verbaux des réunions hebdomadaires de chantier ;
- La production des rapports mensuels d'activités ;
- L'assistance du Maître d'ouvrage aux Opérations de Réception des travaux ;
- La production d'un rapport final à la fin des prestations.

4. Durée de la mission

La durée de la mission est de six (06) mois. La présence du Consultant dans la ville de Garoua est exigée durant la période des prestations.

5. Qualifications du consultant

Pour réaliser la mission de supervision et de contrôle technique des travaux, le Consultant devra répondre aux critères de qualifications ci-après :

- Être un Ingénieur de Génie Civil ou de Génie Rural ou équivalent (Bac+3 minimum);
- Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience générale dans le secteur des BTP, VRD ou de l'Approvisionnement en Eau Potable (AEP) ;
- Avoir participé en tant que Consultant ou Expert pour l'exécution, les études et/ou le contrôle technique des travaux dans les projets de réalisation des forages ;
- Avoir participé en tant que Consultant individuel ou Expert pour l'exécution, les études et/ou le contrôle technique dans les projets de réalisation des forages ou d'autres équipements alimentés par l'énergie solaire ;
- Avoir au moins une expérience de prestations dans les régions du Nord-Cameroun.
- Avoir une bonne capacité rédactionnelle des rapports ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel...);
- Avoir une parfaite maîtrise du français et/ou de l'anglais ;

6. Exécution de la mission

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec l'ingénieur du Marché. Il assurera le suivi et le contrôle technique des travaux sur les 12 forages y compris les équipements de fourniture de l'énergie solaire aux pompes. Il assumera l'entière responsabilité des ouvrages réalisés, ainsi que des conclusions et recommandations issues de ses rapports.

7. Examen des dossiers de candidature

Le dossier de candidature comprend :

- La lettre d'intention de soumissionner signée par le candidat ;
- La déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale ;
- Un CV signé, daté et détaillé faisant ressortir :

- La qualification d'ordre général (10 points) ;
- Les expériences pertinentes sur les projets spécifiques ou similaires (60 points) ;
- Les années d'expérience générale dans les domaines du BTP, VRD ou AEP (20 points)
- L'expérience dans la région (10 points) ;

8. Présentation et soumission

Les dossiers (en français ou anglais) doivent être déposés en **4 exemplaires physiques** (1 original et 3 copies) et **1 copie numérique** au secrétariat du Maire de la ville de Garoua, sous pli fermé contre un récépissé dûment signé, au plus tard le**28 JUIL 2026**..... (21 jours après publication) à 10 h précises et devra porter la mention :

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

N° 01 /AMI/CUG/CLP/2026 DU 02 JUIL 2026

POUR LA PRESELECTION DES CONSULTANTS INDIVIDUELS POUR LE SUIVI ET LE CONTRÔLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE REALISATION DE DOUZE (12) FORAGES SOLAIRES SUR LES SITES DES KIOSQUES A EAU DANS LA VILLE DE GAROUA DANS LE CADRE DE LA DEUXIEME PHASE DU PROGRAMME C2D URBAIN CAPITALES REGIONALES 1 « CR1.2 »

9. Résultats de la manifestation d'intérêt

L'ouverture des offres et l'examen des dossiers de manifestation d'intérêt seront effectués par les services compétents de l'Autorité contractante. Seuls les candidats ayant obtenus une note supérieure ou égale à 70 points /100, seront présélectionnés pour participer à la demande de cotation.

10. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du coordonnateur de la Cellule Locale des projets du Programme C2D Urbain Capitales Régionales de Garoua. Tél. 6 99 42 10 62. Email : cellulec2dgaroua@gamil.com

Garoua, le **02 JUIL 2026**.

LE MAIRE DE LA VILLE

« AUTORITE CONTRACTANTE »


Gourra Beladji

Ampliations :

- MINMAP/Nord
- CU/GAROUA
- ARMP/NORD
- CIPM/CUG
- CCS/C2D-CR/Ydé
- CLP/CUG
- AFD,
- AMO.